
Microprogramme de deuxième cycle en criminologie - 9170

RESPONSABLE :

Said Bergheul
819 762-0971 poste 2680

SCOLARITÉ :

15 crédits, Deuxième cycle

OBJECTIFS :

Le microprogramme de deuxième cycle en criminologie a pour objectif l'acquisition de connaissances qui permettent de mieux comprendre le phénomène criminel et le fonctionnement du système de justice, et qui permettent aussi à l'étudiant de développer un sens critique à l'égard du monde pénal et judiciaire. En termes de compétences, le programme permet à l'étudiant de faire le lien entre la théorie et la pratique à propos de la criminologie. Le microprogramme s'adresse en priorité à des étudiants ou des intervenants sur le marché du travail qui sont titulaires d'un baccalauréat ou l'équivalent en sciences humaines et sociales ou en sciences de la santé ou en sciences de l'éducation.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en sciences humaines et sociales ou en sciences de la santé ou en sciences de l'éducation, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2, mais supérieure ou égale à 2,8 sur 4,3, sera étudié par un sous-comité d'admission et d'évaluation et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

PLAN DE FORMATION :

Cours obligatoires

CRI6001	Fondements et perspectives criminologiques (3 cr.)
CRI6002	Système de justice et criminalité (3 cr.)
CRI6003	Psychocriminologie (3 cr.) (CRI6001)
CRI6004	Criminalité rurale (3 cr.) (CRI6001)
	3 crédits optionnels

Cours optionnels

L'étudiant choisit un cours parmi les suivants :

CRI6005	Victimologie (3 cr.) (CRI6001 et CRI6002)
CRI6006	Justice et réalités autochtones (3 cr.) (SOA1001 et CRI6002)
CRI6007	Drogues, dépendances et criminalité (3 cr.) (CRI6001 et CRI6002)
CRI6008	Thème libre en criminologie (3 cr.) (CRI6001)

* : Disponible à distance